

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**CONSEIL
COMMUNAUTAIRE -
Commission thématique
eau et assainissement.**

**RAPPORTEUR
Mme la Présidente**

Date de convocation :
06/07/20

Date d'affichage :
06/07/20

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 72

Nombre de Conseillers
votants : 72

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 10 JUILLET 2020 à 10h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 ROUVROY.

Sont présent(e)s :

M. Jean-Marie ACCART, M. Frédéric ALLIOT, Mme Virginie ARDAENS, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Xavier BERTRAND, Mme Colette BLEROT, M. Fabien BLONDEL, M. Grégoire BONO, M. Michel BONO, M. Elie BOUTROY, M. Alain BRISON, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Julien CALON, M. Philippe CAMELLE, M. Luc COLLIER, M. Yves DARTUS, M. Thierry DEFRANCE, M. Hugues DEMAREST, M. Bernard DESTOMBES, Mme Sandrine DIDIER, Mme Jocelyne DOGNA, Mme Aïcha DRAOU, M. Thomas DUDEBOUT, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Gérard FELBACQ, M. Dominique FERNANDE, M. Christophe FRANCOIS, M. Jean-Louis GASDON, Mme Francine GOMEL, M. Jean-Marie GONDRY, M. Alexis GRANDIN, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Ghislain HENRION, M. Patrick JULIEN, M. Jérôme LECLERCQ, M. Benoît LEGRAND, Mme Sylvette LEICHTNAM, M. Philippe LEMOINE, M. Denis LIESSE, M. Stéphane LINIER, Mme Frédérique MACAREZ, Mme Marie-Laurence MAITRE, Mme Djamila MALLIARD, Mme Mélanie MASSOT, M. Frédéric MAUDENS, Mme Agnès MAUGER, M. Christian MOIRET, M. Roland MORTELLI, M. Damien NICOLAS, Mme Colette NOEL, Mme Agnès POTEL, M. Arnaud PROIX, M. Alain RACHESBOEUF, M. Louis SAPHORES, M. Damien SEBBE, Mme Aïssata SOW, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe VIGNON, M. Jean-Marc WEBER.
Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Mme Najla BEHRI représenté(e) par Mme Aïcha DRAOU, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Bernard DELAIRE représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Françoise JACOB représenté(e) par Mme Mélanie MASSOT, Mme Lise LARGILLIERE représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Michel MAGNIEZ représenté(e) par Mme Aïssata SOW, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par Mme Béatrice BERTEAUX, M. Karim SAÏDI représenté(e) par Mme Djamila MALLIARD, M. Olivier TOURNAY représenté(e) par M. Julien CALON

Absent(e)s :

M. Sébastien ANETTE, Mme Sylvie SAILLARD, M. Vincent SAVELLI, Mme Nathalie VITOUX

Secrétaire de séance : M. Louis SAPHORES

La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois peut créer des commissions thématiques, en fonction des compétences de la collectivité, étant

entendu que celles-ci sont chargées de préparer, d'étudier et d'instruire les dossiers qui seront soumis au bureau, au conseil, ou à l'arbitrage du Président.

La présidence en est assurée de droit par le Président de l'EPCI et elles désignent en leur sein un Vice-Président qui peut les convoquer et les présider si le Président est absent ou empêché.

En application de l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales, les commissions doivent respecter le principe de la représentation proportionnelle telle qu'elle résulte de la formation de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

Considérant qu'un conseiller communautaire membre d'une commission peut, en cas d'absence, être remplacé par un conseiller municipal de sa commune désigné par le maire, dans le respect du principe de représentation proportionnelle.

Considérant que les conseillers municipaux suppléant le maire ou ayant reçu délégation de ce dernier peuvent assister aux commissions, sans participer aux votes.

Dans ces conditions, il est proposé de créer la commission thématique eau et assainissement et de fixer sa composition à 13 membres.

Il est proposé, conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, de procéder à une désignation sans recourir au vote à scrutin secret, et ce à condition qu'aucun conseiller communautaire ne s'y oppose.

C'est pourquoi, il est demandé au Conseil de bien vouloir approuver la création d'une commission thématique eau et assainissement et de fixer sa composition à 13 membres dont les noms suivent :

- M. Jean-Claude DUSANTER
- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Alain RACHESBOEUF
- M. Jean-Marie GONDRY
- M. Jean-Louis GASDON
- M. Stéphane LINIER
- M. Denis LIESSE
- M. Sylvain VAN HEESWYCK
- Mme Agnès MAUGER
- M. Michel MAGNIEZ
- M. Arnaud PROIX
- M. Louis SAPHORES
- M. Olivier TOURNAY

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver la création d'une commission thématique eau et assainissement et de fixer sa composition à 13 membres ;

2°) d'entériner les noms des conseillers communautaires membres de la commission tels qu'ils résultent de la liste suivante :

- M. Jean-Claude DUSANTER

- M. Jérôme LECLERCQ
- M. Alain RACHESBOEUF
- M. Jean-Marie GONDRY
- M. Jean-Louis GASDON
- M. Stéphane LINIER
- M. Denis LIESSE
- M. Sylvain VAN HEESWYCK
- Mme Agnès MAUGER
- M. Michel MAGNIEZ
- M. Arnaud PROIX
- M. Louis SAPHORES
- M. Olivier TOURNAY

Ladite commission étant immédiatement installée.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, adopte à l'unanimité, le rapport présenté.

Pour extrait conforme,

La Présidente,



Frédérique MACAREZ

